SLPP-GV
SERVICE LOGOPÉDIE
PSYCHOLOGIE PSYCHOMOTRICITÉ
Glâne - Veveyse

En Bouley 8
1680 Romont

☎ 026 652 30 60
✉ administration@slpp-gv.ch
www.slpp-gv.ch

Procès-verbal du 5 octobre 2023 / à valider par l'AD, date à fixer au printemps 2024

Assemblée des délégué-e-s des communes de la Glâne-Veveyse pour le Service de Logopédie, Psychologie, Psychomotricité de la Glâne-Veveyse

Ecole primaire, Rue de l'Ecole 22, 1623 Semsales

Présent-e-s : Délégué-e-s des communes de : Attalens, Billens-Hennens, Bossonnens, Châtel-st-Denis, Châtonnaye, Granges, La Verrerie, Le Châtelard, Le Flon, Mézières, Montet, Remaufens, Romont, Saint-Martin, Semsales, Siviriez, Torny, Ursy, Villaz, Villorsonnens.

Membres du comité de direction : Mme Tille présidente, Mme Jaquier-Eltschinger, vice-présidente, M. Dorthe représentant de l'association des communes de la Veveyse, Mme Savary représentante de l'association des communes de la Glâne, M. Maillard inspecteur scolaire de la Veveyse, M. N'koué, directeur.

Excusé-e-s : Membres du comité de direction : M. Genoud préfet de la Veveyse, M. Schorderet préfet de la Glâne, M. Sylvain Lang inspecteur scolaire de la Glâne.

Commission financière : M. Borer

Communes : Auboranges, Chapelle, Grangettes, Ecublens, Massonnens Vuisternens-dvt-Romont

Absent-e-s : Commune de Rue

La Présidente, Mme Tille, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres. Elle remercie la commune de Semsales pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour l'apéritif offert à l'issue de l'assemblée. Elle salue les membres du comité, les collaboratrices et collaborateurs, les délégué-e-s et les remercie pour leur présence.

Elle passe la parole à Mme Noémie Berthoud, syndique de Semsales. Cette dernière salue les personnes présentes au nom du conseil communal qui est heureux d'accueillir cette assemblée du SLPP-GV à Semsales. Mme la Syndique présente le village de Semsales dans ses spécificités, particulièrement en tant que commune forestière.

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 10 point 1 des statuts du SLPP-GV, par mail et avec les documents y relatifs, en date du 14 septembre 2023.

Elle évoque l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Accueil – Salutations – Constitution de l'Assemblée – Nomination des scrutateurs
2. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué-e-s du 24 mai 2023
3. Budgets du compte de résultats et des investissements 2024
   3.1 Présentation
   3.2 Rapport de la Commission financière
   3.3 Approbation
4. Planification financière
5. Divers

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée par l'assemblée. Mme Tille précise que l'approbation des budgets au point 3.3 aura lieu en deux fois. A. pour le budget du compte de résultats. B. Budget des investissements. Il est validé comme tel.

1. Accueil-Salutations-Constitution de l'Assemblée-Nomination des scrutateurs

Mme Tille excuse les préfets M. Genoud et M. Schorderet ainsi que M. Lang et souhaite la bienvenue à M. Willy Maillard, nouvellement nommé inspecteur scolaire de la Veveyse.

Liste nominative des délégué-e-s, contrôle des présences, attribution des voix.

22 délégué-e-s représentant 20 communes sont présent-e-s, ce qui représente 83 voix sur 96. L'assemblée des délégué-e-s est donc valablement constituée et apte à délibérer. La majorité absolue est de 43 voix.

- Nomination des scrutateurs :

M. Aurélien Espinasse d'Attalens et M. Raphaël Droux de Semsales

2. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué-e-s du 24 mai 2023

Il n'y a pas de remarques, ni de questions.

L'assemblée des délégué-e-s approuve à l'unanimité le PV de l'assemblée du 24 mai 2023

3. Budget du compte de résultats et des investissements 2024

3.1 Présentation

Mme Tille passe la parole à M. N'koué qui revient sur :

- L'historique du budget 2024 :
  - Mai 2023 : Lors de la dernière AD, le nouveau directeur souhaite penser autrement le budget pour mieux répondre et limiter les listes d'attente. Il prend en compte que ces dernières années, les clôtures des comptes qui présentent des économies sur divers postes. Finalement, il réalise que le « terrain » (le milieu scolaire et ses mesures de soutien) est encore trop mouvant, qu'il n'a pas assez de recul et que le besoin d'un temps supplémentaire est nécessaire pour affiner un projet qui fasse sens sur un plan financier.

- Mai 2023 : Les responsables et les équipes par secteurs identifient leurs besoins spécifiques.
- Juin 2023 : Des travaux sont menés par la direction et l'administration pour fixer les priorités et être attentifs à l'argent du contribuable.
- Juillet 2023 : Une présentation de la proposition budgétaire à la présidente et des ajustements à mener.
- Août 2023 : La planification financière est effectuée pour compléter le dossier.
- 07.09.23 : Le budget 2024 et de la planification financière sont approuvés par le Comité de Direction.
- 12.09.23 : Le budget 2024 et de la planification financière sont présentés à la commission financière.

▪ La stratégie globale du budget 2024 tient compte de :
- Rester « dans le tir » de la planification financière initialement prévue pour 2024.
- Stabiliser et ajuster le fonctionnement par rapport aux réalités du service.
- Effectuer un investissement indispensable pour performer nos moyens de communications.

▪ Plus spécifiquement, Monsieur N'koué passe ensuite à la lecture des comptes sur la base des commentaires afin de compléter l'argumentaire :
- Les augmentations les plus importantes sont en lien avec las charges du personnel :
  . Poste 301 : Traitements du personnel. Un nombre croissant pour répondre à nos missions, l'octroi du pallier et l'indexation des salaires
  . Postes 3020.02 : administration et 3010.06 : conciergerie. Des adaptions contractuelles étaient nécessaires par souci d'équité de traitements.
  . Poste 3132.03 : Frais de gestion du SPO en fonction des engagements et traitements du personnel.
- Les augmentations également notables touchent des postes de matériel comme le 3100.00 : Fourniture de bureau avec un renouvellement du stock enveloppes et papeteries. Une intention de développer une stratégie écologique et financière est à l'étude.
- Une hausse à ne pas négliger et surtout à surveiller touche les postes 3120.01 : Électricité et 3120.02 : Chauffage en tenant compte de la tendance économique actuelle.
- Divers postes comme ceux liés au 311 : Immobilisation ne pouvant pas être portées à l'actif présentent également des diminutions par soucis d'adaptations des besoins et de mesures d'économies.

Le budget total est de CHF 3'959'624.95 donc en dessous de la planification annoncée.

- Pour les comptes d'investissement : CHF 12'000.00 pour le renouvellement packs informatiques et CHF 15'000.00 pour l'installation de la solution 3CX par le groupe E (téléphonie numérique) indispensable car diminution des frais de téléphone. Cela va également permettre de centraliser la licence à Romont et de diminuer les soucis informatiques (pare feu dans les écoles) ainsi que les frais de maintenance. Plusieurs services s'orientent vers cette solution-là.

Il n'y a pas de questions ni de remarques.

Mme Tille de rajouter que la majorité (env. 90%) du budget compte de résultats du SLPP-GV est constitué des salaires qui sont validés par le SESAM en termes de dotation.

<u>3.2 Rapport de la Commission financière</u>

M. Bourquenoud lit le rapport de la commission financière qui fait partie intégrante de ce procès-verbal (cf page 6).

<u>3.3 Approbation</u>

L'assemblée des délégué-e-s approuve à l'unanimité le budget des comptes de résultat 2024 ainsi que le budget d'investissement 2024

Mme Tille remercie la direction et l'administration pour le travail effectué dans ce dossier ainsi que la commission financière.

4. Planification financière 2024 - 2028

Mme Tille rappelle que chaque année la dotation est donnée par le SESAM. Dans la planification financière l'augmentation d'EPT a été projetée selon le taux d'indexation donné par le SESAM pour 2025 et 2026 et estimé par M. N'koué pour 2027 et 2028, à savoir :

2025 :
- 2.7% d'indexation
- 0.6 EPT supplémentaires pour la psychomotricité (yc pour les charges sociales qui en découlent)

2026 :
- 2% d'indexation
- 0.4 EPT supplémentaires pour la logopédie (yc pour les charges sociales qui en découlent)

2027 :
- 2% d'indexation
- 0.3 EPT supplémentaires pour la psychologie (yc pour les charges sociales qui en découlent)

2028
- 2% d'indexation
- 0.6 EPT supplémentaires pour la logopédie (yc pour les charges sociales qui en découlent)

Concernant les investissements un logiciel informatique est prévu en 2025 afin d'effectuer les signalements en ligne.

Question de M. Patrice Beaud de Romont: Est-ce que cet investissement pour le logiciel est basé sur une offre budgétaire ? ou sur une estimation ? M. N'koué de répondre que le SLPP-GV a reçu une offre actualisée de CHF 13'400.- de Omnisoftory programme medhive. Par contre, il n'est pas encore clair avec quel programme (medhive ou ISA) ces signalements en ligne seront effectués.

Mme Tille remercie l'administration et M. N'koué pour l'excellente tenue des comptes ainsi que Mme Jaquier-Eltschinger pour l'avoir remplacée lors du dernier comité de direction et de la séance avec la commission financière.

5. Divers

Madame Laetitia Reynaud de Villaz demande ce que représentent les listes d'attente en temps et en nombre d'enfants.

M. N'koué répond que selon les dernières tendances 3 mois, 6 mois, voire 8 mois d'attente. Cela dépend de diverses variables telles que : la thérapie souhaitée, le cercle scolaire, le nombre de sollicitations. Donc ce sont des chiffres qui présentent des fluctuations importantes au cours de l'année, ce qui complexifie d'autant plus le travail d'anticipation des thérapeutes.

M. N'koué rencontre le SESAM la semaine prochaine pour définir quelle suite sera donnée au PROPIL (projet pilote), ce qui peut aussi jouer un rôle sur la réduction – stabilisation de la liste d'attente. C'est un projet mis en place en collaboration avec le SESAM depuis mai 2021 pour l'école primaire voire les cercles de Romont-ville. Par le biais de mesures préventives et d'adaptations administratives, les thérapeutes ont un contact plus rapide avec la situation, sans

pour autant être dans une mesure d'accompagnement régulière avec l'enfant. Les constats sont actuellement mitigés essentiellement en termes de charge de travail.

Avant de clôre l'assemblée, Mme Tille remercie les communes pour leur engagement financier dans l'accompagnement des enfants ayant besoin d'une thérapie.

Bien que l'année ne soit pas terminée, Mme Tille rappelle que 2023 a été un changement important pour le SLPP-GV avec son nouveau directeur, M. N'koué et la mise en place des postes de responsables de secteur. Elle a tenu à accompagner cette transition et se dit satisfaite de la mise en œuvre qui se fait en co-construction.

Mme Tille remercie tous les membres du comité de direction pour leur engagement, M. N'koué, directeur, ainsi que les secrétaires, les responsables de secteur et l'ensemble des thérapeutes, ainsi que les délégué-e-s pour leur présence à cette assemblée.

Elle précise que dorénavant les assemblées du printemps ont lieu en Glâne et que celles d'automne en Veveyse.

M. Paul Majcherczyk de la commune de Mézières propose d'accueillir les membres lors de l'AD de printemps. Elle le remercie et propose de communiquer la date lorsqu'elle aura regardé avec le Préfet M. Genoud pour l'organisation de l'agenda 2024.

M. Raphaël Droux de Semsales prend la parole et invite les gens à partager une collation.

La séance est levée à 20h10 / NT / NNK / cg / gm

Romont, le 12 octobre 2023

Annexe :

- *rapport de la commission financière*

SERVICE DE LOGOPEDIE, DE PSYCHOLOGIE ET DE PSYCHOMOTRICITE DE LA GLANE-VEVEYSE (SLPP-GV)

Rapport à l'assemblée des délégués du 5 octobre 2023

Budget 2024

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s

La commission financière s'est réunie le 12 septembre afin d'examiner le budget 2024 établi par le comité de direction. Tous les postes de ce budget nous ont été commentés et justifiés.

Budget de fonctionnement

Globalement, les charges s'élèvent à CHF 3'959'624.95, montant couvert par des subventions cantonales de CHF 1'648'660.45 et les participations des communes à hauteur de CHF 2'310'899.50

Budget des investissements

Les nouveaux investissements concernent le renouvellement du parc informatique pour un montant de CHF 12'000 ainsi que l'installation de la solution 3CX téléphonie numérique pour un montant de CHF 15'000.

Conclusion

Nous remercions la vice-présidente Mme Murielle Jaquier-Eltschinger ainsi que la Direction du service pour la parfaite collaboration et la transparence entretenues lors de l'accomplissement de notre examen et invitons les délégué(e)s à approuver les budgets 2024 tels que présentés.

Romont, le 12 septembre 2023

Commission financière du SLPP-GV

Pierre-Alain Coquoz	Jacques Bourquenoud	Cédric Borer
Président	Secrétaire	Membre